

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 août 2026

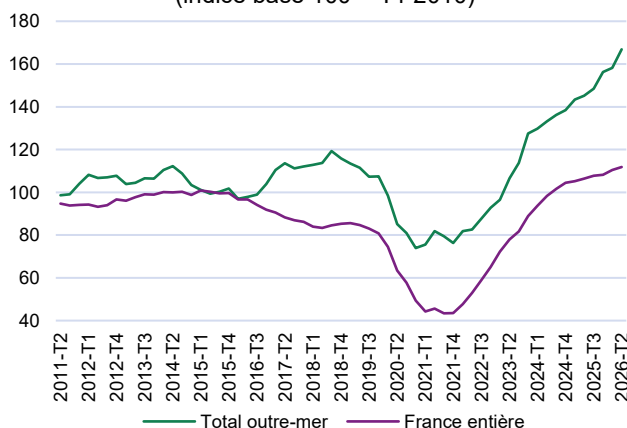
Défaillances d'entreprises dans les Outre-mer : une hausse nettement plus rapide qu'en Hexagone

L'IEDOM et l'IEOM publient les statistiques actualisées des défaillances d'entreprises relatives à l'ensemble des territoires ultramarins. Entre juillet 2025 et juin 2026, 3 040 redressements et liquidations judiciaires d'entreprises ont été enregistrés dans les Outre-mer. Sur un an, le nombre de défaillances progresse ainsi de 14,9 %, un rythme en nette accélération par rapport au T1 2026 (+10,4 %). Cette hausse est nettement supérieure à celle observée au niveau national : sur la même période, 70 803 défaillances ont été enregistrées en France, soit une progression de 5,1 %.

L'augmentation du nombre de défaillances touche la quasi-totalité des secteurs d'activité. Les secteurs d'activité qui contribuent le plus à la hausse globale observée au 2^{ème} trimestre 2026 sont le **commerce et la réparation automobile** (+ 24,1 %), l'**enseignement, santé, action sociale et services aux ménages** (+23,5 %), le **transport et entreposage** (+47,2 %) et les entreprises du **conseil et services aux entreprises** (+12,3 %). La hausse du nombre de défaillances ralentit pour trois secteurs d'activité : la **construction** (+6,3 % après +9,1 % au T1 2026) ; l'**hébergement-restauration** (stable au T2 2026 après +5,8 %) ; et enfin le secteur **conseils et services aux entreprises** (+12,3 % après +13,7 %).

Les situations restent contrastées selon les géographies. Aux Antilles, la hausse des défaillances sur 12 mois s'accélère fortement après un ralentissement au trimestre précédent. Elles progressent ainsi de 29 % en **Guadeloupe** et de 18,5 % en **Martinique** en glissement annuel. Cette tendance se vérifie également à **La Réunion**, où la reprise de la hausse des défaillances amorcée au trimestre précédent s'intensifie au deuxième trimestre, avec une progression de 17,7 %. En **Guyane**, le nombre de défaillances poursuit également sa progression, atteignant 175 procédures au deuxième trimestre. En **Polynésie française**, les procédures collectives repartent à la hausse (+10,1 %) après plusieurs trimestres de recul. À l'inverse, le nombre de défaillances sur 12 mois recule de 12,5 % en **Nouvelle-Calédonie**, après plusieurs trimestres de hausse.

Défaillances des entreprises ultramarines
(indice base 100 = T1 2010)



Source : IEDOM-IEOM - bases Fiben et Eden

Note : chaque point représente le cumul des 4 derniers trimestres. Dernier point : 2^e trimestre 2026.

Consultez la publication en ligne : [Défaillances des entreprises ultramarines - IEDOM-IEOM](#)

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale pour le compte de la Banque de France dans les départements et collectivités d'outre-mer dont la monnaie est l'euro. L'IEOM est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP).

Nos publications sont téléchargeables sur les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr

Contact presse : Éric MORIAME - tél : 06 73 51 02 90, communication@iedom-ieom.fr